

Renouvellement du parc ferroviaire urbain de Tunis

Pays : Tunisie

Identification du Projet : 46507

Secteur d'activité : Infrastructures municipales et environnementales

Public/Privé : Secteur public

Catégorie environnementale : B

Date prévue de présentation devant le Conseil d'administration : 29 novembre 2017

Statut : Concept examiné

Date de publication du document de synthèse du Projet en langue anglaise : 25 septembre 2017

Description du Projet

Octroi d'un prêt souverain d'un montant maximal de 100 millions d'euros à la République de Tunisie, pour rétrocession à la Société des Transports de Tunis (« TRANSTU » ou la « Société »).

Ce prêt divisé en trois tranches servira à financer un programme de renouvellement du parc ferroviaire urbain, d'un montant de 240,2 millions d'euros, qui prévoit entre autres : (i) l'acquisition de nouveaux trains pour la ligne ferroviaire historique TGM reliant le centre de Tunis à la banlieue nord de La Marsa (« Tranche 1 »), (ii) la construction d'un dépôt d'entretien des tramways à La Manouba (« Tranche 2 »), et (iii) la réhabilitation des rames Siemens existantes et/ou l'acquisition de nouvelles rames de Metro Légers (« Tranche 3 »), (opérations collectivement dénommées le « Projet » ou les « Tranches »). Il est envisagé d'engager les Tranches par phases.

Il est prévu que le Projet soit cofinancé par un emprunt souverain d'un montant maximal de 100 millions d'euros provenant de la Banque européenne d'investissement (« BEI ») et par une contribution budgétaire de 40,2 millions d'euros de la République de Tunisie.

Objectifs du Projet

Soutenir l'amélioration et la rénovation du réseau de transport urbain ferroviaire à Tunis, pour accroître les capacités, les performances, la fiabilité et la sécurité du réseau.

Impact sur la transition

L'engagement de la Banque impliquera l'introduction d'un Programme de développement de l'entreprise (« PDE ») pour appuyer TRANSTU dans ses efforts de restructuration et adopter

et mettre en œuvre des mesures destinées à améliorer sa viabilité financière et son efficacité opérationnelle. En outre, l'engagement de la Banque aidera TRANSTU à adopter et appliquer des mesures visant à améliorer ses contrôles internes, ses procédures conformité et autres aspects de sa gouvernance d'entreprise par le développement et la mise en œuvre d'un Plan d'action en matière de gouvernance d'entreprise (« PAGE »). Le Project contribuera également à réduire les émissions de CO₂ de plusieurs manières : i) la prévention d'un choix modal en faveur de la route en créant des capacités supplémentaires dans le réseau pour faire face à l'augmentation attendue du nombre de passagers, par la modernisation du TGM et des rames de métro léger ; ii) le déplacement du trafic de la route vers le rail en optimisant les temps de trajets et ; iii) l'augmentation de la disponibilité du parc et l'optimisation des opérations par la construction d'un nouveau dépôt d'entretien.

Le Client

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE TUNIS

Financement de la BERD

100 000 000,00 euros

Coût total du Projet

240 200 000,00 euros

Synthèse environnementale et sociale

Catégorie B (Politique environnementale et sociale de 2014). Les risques environnementaux et sociaux associés au Projet devraient être spécifiques au site et facilement identifiables et peuvent être atténués par la mise en œuvre d'un Plan d'action environnemental et social ciblé (« PAES »).

Les vérifications environnementale et sociale concernant le Projet, conformément aux exigences de diligence, sont prévues par tranche : les vérifications de la Tranche 1 seront menées par le personnel de la Banque et celles des Tranches 2 et 3 seront réalisées par des consultants indépendants. Ces vérifications comporteront un examen des procédures et normes concernant les questions d'environnement, de santé, de sécurité et de dimension sociale à l'échelon de l'entreprise et au niveau opérationnel, ainsi qu'un audit des opérations existantes et une analyse des impacts et des avantages de l'investissement proposé, y compris les éventuelles composantes liées à la transition vers une économie verte (TEV) et à la politique de la Banque relative au genre. Parmi les problèmes environnementaux et sociaux potentiels figurent la gestion des déchets toxiques et des eaux usées provenant des rames, des dépôts et des ateliers d'entretien et de réparation des rames ; la santé, la sûreté et la sécurité du personnel et des usagers, ainsi que la participation des parties prenantes.

Un PAES et un Plan de participation des parties prenantes (« PPP ») seront mis au point et convenus avec la Société avant l'examen final. Le présent document de synthèse du Projet sera actualisé en fonction des conclusions des vérifications environnementales et sociales au titre de l'obligation de diligence avant la réunion du Conseil d'administration.

Coopération technique

Un appui sous forme de coopération technique pour cette opération sera accordé afin d'aider la Société sur les aspects suivants : (i) la passation des marchés et la mise en œuvre du Projet ; (ii) la préparation d'une étude intégrée réalisée au titre de l'obligation de diligence relative au programme de renouvellement du parc ferroviaire ; (iii) la conception et la mise en œuvre d'un Programme complet de développement de l'entreprise ; (iv) la conception et la mise en œuvre d'un Plan d'action en matière de gouvernance d'entreprise ; et (v) la conception d'un ensemble complet d'initiatives de soutien pour aider à la mise en œuvre des mesures nécessaires dans le cadre du Plan d'action environnemental et social.

Contact au sein de l'entreprise

Asma Ben Abdelaziz

assma_benabdellaziz@yahoo.fr

+216 71 904 908

+216 71 904 883

<http://www.transtu.tn>

33 Avenue du Japon - Montplaisir 1073 Tunis

Opportunités commerciales

Pour les opportunités commerciales ou la passation de marchés, contacter la société cliente.

Pour les projets du secteur public, consulter [Passation de marchés](#) sur le site de la BERD

Tél. : +44 20 7338 6794

Courriel : procurement@ebrd.com

Questions d'ordre général

Pour les questions concernant tout projet de la BERD qui ne sont pas liées à la passation de marchés :

Tél. : +44 20 7338 7168

Courriel : projectenquiries@ebrd.com

Politique d'information du public (PIP)

La PIP définit la manière dont la BERD diffuse l'information et consulte ses partenaires pour favoriser une meilleure sensibilisation et connaissance de ses stratégies, orientations et opérations.

[Texte de la PIP](#)

Mécanisme de recours sur les projets (MRP)

Le Mécanisme de recours sur les projets (MRP) est le dispositif de reddition de comptes de la BERD. Il permet un examen indépendant des recours formulées par des personnes ou des organisations au sujet de projets financés par la BERD qui auraient causé, ou seraient susceptibles de causer, un tort sur le plan environnemental et/ou social.

La page [Mécanisme de recours sur les projets](#) peut être consultée pour obtenir des informations sur les modalités de dépôt d'un recours. L'Agent du Mécanisme de recours sur les projets (pcm@ebrd.com) est disponible pour répondre à toute question concernant le dépôt d'un recours et les critères d'enregistrement et d'éligibilité, conformément au [Règlement du mécanisme de recours sur les projets](#).